

Offre d'emploi :



Animateur.trice de la vie associative

La Ruche de Belle-Beille

Créée en décembre 2019, la Ruche de Belle-Beille est une association loi 1901 dont l'objet est d'agir au cœur du quartier de Belle-Beille, à Angers (49), pour :

- favoriser les rencontres et les échanges sur le quartier,
- participer à la dynamisation du territoire,
- développer de nouvelles formes d'entrepreneuriat local et engagé.

L'association est locataire dans le centre du quartier d'un ancien restaurant qu'elle anime aujourd'hui sous la forme d'un café associatif (l'Échappée Belle), et d'une ancienne maison transformée en espace de coworking (le CoWorking de la Ruche).

Elle réunit aujourd'hui près de 750 adhérent.es, composé en deux collèges : les membres sympathisants, qui sont simples utilisateurs des services de l'association mais ne prennent pas part aux votes des assemblées, et les membres actifs (une quarantaine de bénévoles), qui participent activement à la vie de l'association et votent aux assemblées.

Pour aider au développement de son projet, l'association a créé en janvier 2023 un poste d'animation de la vie associative.

Contexte de la mission

La vie associative joue un rôle central dans le développement du projet de la Ruche de Belle-Beille, qui se construit pour et avec des bénévoles, habitants du quartier, partenaires de la vie associative locale et de la collectivité.

Sous la responsabilité du bureau de l'association, l'animateur/animateur.trice de la vie associative de la Ruche de Belle-Beille participe à la mise en œuvre du projet associatif en développant et en animant le réseau des bénévoles et en mettant en œuvre des actions collectives (ateliers, chantiers participatifs, commissions thématiques ...) auprès des habitants du quartier.

Elle/Il travaillera avec les bénévoles de l'association, les habitants du quartier et tous les partenaires de l'association. Il/elle agira autant que possible par subsidiarité avec les membres actifs : partout où un.e bénévole peut réaliser seul.e ou en collectif une mission. Ses missions peuvent donc varier selon l'évolution du projet associatif et prendre des propositions différentes selon les compétences des bénévoles.

1. Développer le réseau des bénévoles et des partenaires territoriaux

- Porter et diffuser les missions bénévoles afin d'attirer de nouveaux/nouvelles membres
- Assurer un accompagnement auprès des nouveaux/nouvelles bénévoles pour favoriser leur intégration
- Favoriser l'implantation locale de l'association en développant les liens avec les acteurs du quartier et de la municipalité (associations, partenaires institutionnels...)

2. Animer la vie associative

- Assurer la bonne gouvernance de la vie associative (réunions, groupes de travail) ainsi que le secrétariat général de l'association (agenda, mailing, suivi des outils collaboratifs, rapport d'activité)
- Coordonner et soutenir les initiatives bénévoles
- Constituer un programme d'animation (en collaboration avec les bénévoles/ partenaires quartier/ partenaires culturels...) et piloter la mise en œuvre de chantiers participatifs
- Communiquer sur la vie de l'association en interne et en externe
- Contribuer à la bonne gestion du bar associatif (permanences au bar, suivi des stocks, pilotage du planning, entretien du lieu ponctuellement)

3. Communiquer

- Tenir à jour les outils numériques de l'association (outils de communication interne de l'association, site wordpress)
- Soutenir la création de supports de communication (programme mensuel, affiches des événements, documents de présentation)
- Promouvoir l'association et diffuser ses différents événements, auprès des habitant.es et partenaires du quartier (réseaux sociaux, newsletter mensuelle)

Compétences spécifiques

- Coordination de projet
- Maîtrise de techniques et outils d'animation et connaissances des dynamiques de groupe
- Sens de l'organisation et rigueur
- Qualités relationnelles
- Maîtrise des outils bureautiques (newsletter, canva, wordpress)
- Connaissance des outils collaboratifs numériques (frama)
- Connaissance du milieu associatif
- Savoir tisser et entretenir un réseau de partenaires
- Autonomie

Profil :

- Expérience associative confirmée (en coopération avec des bénévoles)
- Expérience confirmée concernant le travail partenarial
- Formation HACCP serait très appréciée
- Permis B

Conditions d'emploi

- Contrat à durée indéterminée à temps partiel (21h hebdomadaires réparties les mercredis, jeudis et vendredis)
- Travail régulier le soir et ponctuellement le week-end portant à récupération (dont 1 réunion mensuelle en soirée)
- Salaire brut mensuel de 1135,68 euros
- Déplacements à prévoir dans Angers
- La/le salarié.e pourra être amené.e à travailler avec des volontaires en service civique
- Frais de missions et abonnement transport en commun pris en charge à 100%
- La structure est fermée 2 à 3 semaines au mois d'août
- Complémentaire santé : Harmonie Mutuelle

Processus de recrutement

Recueil des candidatures jusqu'au 6 décembre 2025

Entretiens semaine du 15 décembre 2025

Poste à pourvoir le 28 janvier 2026

Merci d'adresser votre candidature (C.V et lettre de motivation) à l'adresse mail suivante :

laruchedebb@gmail.com